

Excursion
aux
Ruines Gallo-Romaine
de
Chassenon

1^{er} Août 1889

Rapport présenté à la Société archéologique et historique du Limousin

par

Paul Ducourtieux

Limoges

Imprimerie et Librairie *Limousine*

Ve *H. Ducourtieux*

Libraire de la Société archéologique et de la Société *Gay-Lussac*

7, rue des Arènes

1890

Excursion
A Chassenon
1^{er} Août 1889

La Société archéologique, dans sa séance de juin 1889, avait projeté une excursion aux ruines romaines de *Chassenon*. Remis sur le tapis à la séance de juillet, ce projet fut exécuté le jeudi 1^{er} août.

Notre Société avait avisé de son programme la Société *les Amis des sciences et arts* de *Rochechouart*. Fondée depuis le mois de mars 1889, cette société compte parmi ses membres plusieurs personnes qui se proposent de "faire une étude complète de ce qui reste de *Chassenon* et de poursuivre méthodiquement les fouilles commencées sur plusieurs points. La faible distance qui sépare cette localité de *Rochechouart* et le haut intérêt que présente l'étude de ses ruines devaient amener ce résultat. Nous allions pour ainsi dire chasser sur les terres de la jeune Société, et nous nous faisons un devoir de la prier de se joindre à nous.

A l'heure du départ, tous les membres qui s'étaient fait inscrire se trouvaient à la gare. Nous avions avec nous le meilleur des guides, M. le chanoine *Arbellot*, qui, depuis 1888, a fait faire de nombreuses fouilles à *Chassenon*, et qui a publié ses intéressantes observations dans le *Bulletin monumental*¹.

Favorisée par un temps splendide, l'expression s'annonçait comme élevant s'effectuer dans les conditions les plus favorables. La ligne de *Limoges* à *Angoulême*, que nous suivons jusqu'à *Chabanais*, doit à son voisinage de la *Vienne* d'être citée parmi les plus agréables de *France*.

Le soleil, ce soleil éblouissant du mois d'août se mirait dans les eaux limpides de notre chère rivière et dorait les arbres et les prairies qui lui font un si bel encadrement. De temps à autre, la ligne blanche d'une écluse et le groupe des bâtiments d'un moulin ou d'une usine venaient donner un attrait de plus aux paysages si pittoresques qui s'offrent aux yeux des voyageurs.

Après avoir salué au passage la jolie petite ville d'*Aixe*, avec son vieux château-fort si souvent mentionné dans nos chroniques du XIII^e siècle, et l'église romane de *Saint-Victorien*, nous arrivons à *Saint-Junien*. La voie passe auprès de la chapelle de *Notre-Dame-du-Pont* et traverse la tête de l'ancien faubourg au-dessus duquel se montrent les clochers de l'antique Collégiale. La *Vienne*, à l'endroit où la ligne la traverse, présente un aspect magnifique, au pied de l'ancienne église de *Saint-Amand*.

Nous approchons du but. Après avoir dépassé *Saillat* avec son importante fabrique de papier de paille, nous laissons sur notre droite l'ancienne celle grandmontaine d'*Etricor*, dont nous apercevons vaguement au-delà de la rivière l'église romane d'une architecture austère, édifiée au milieu d'une prairie et conforme au plan généralement adopté pour les constructions de l'Ordre. Nous entrons dans le département de la *Charente* et bientôt nous mettons pied à terre à *Chabanais*.

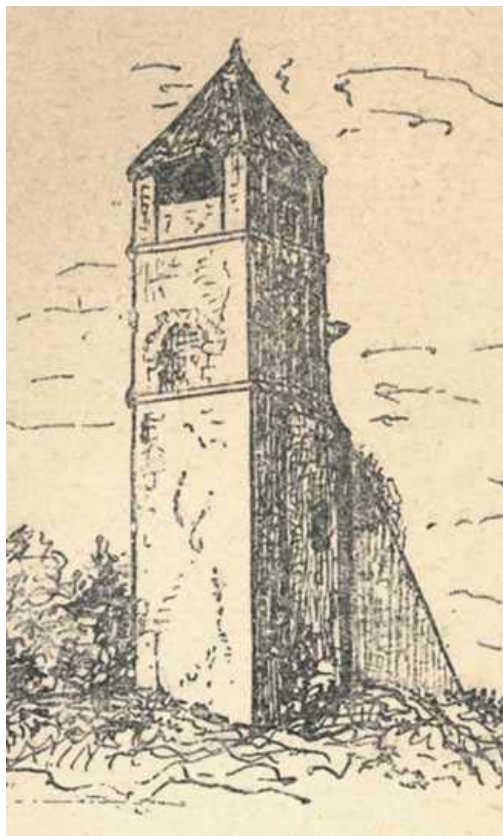
Cette partie de la *Charente* était limousine autrefois. La nature du sol et l'aspect du pays sont les mêmes que chez nous. Les habitants sont du reste *Limousins* de cœur: ils ont toujours nos mœurs, nos usages et notre patois.

Comme *Limoges*, la petite ville de *Chabanais* a le privilège d'être placée au bord de la *Vienne*, et la perspective qu'elle offre aux yeux en traversant le pont est une de celles dont on ne peut se lasser. On ne sait auquel des deux aspects d'amont et d'aval on doit donner la préférence. Si, en amont, la nappe d'eau est large, majestueuse, en aval, au contraire, le lit est divisé par des îlots ombreux entre lesquels la rivière semble se cacher pour reparaître bientôt au travers des arbres.

Avant le départ pour *Chassenon*, nous avions deux heures à dépenser et nous ne pouvions les employer plus utilement qu'en visitant les curiosités archéologiques de *Chabanais*.

Le beffroi de *Saint-Michel*, poste d'observation qui domine la ville, nous attirait tout d'abord. La tour

¹ *Bulletin monumental* 3^e série, t. VIII, 28^e de la coll. 1862, p. 297

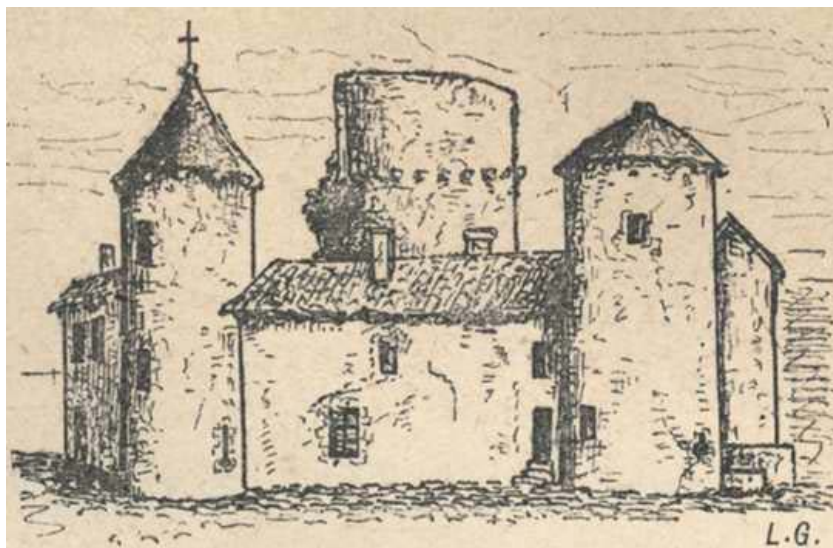


Saint-Michel est d'origine romane; elle présente un carré de 5.20 mètres de côté, soutenu au nord et au sud par deux énormes contreforts. La porte d'entrée, de forme carrée, s'ouvre du côté ouest, sans aucun ornement; on remarque du côté nord une petite abside en forme de cul-de-four. Les personnes du voisinage nous ont assuré que l'intérieur était absolument nu et que l'on n'y trouvait que l'échelle qui permet au sacristain de Saint-Pierre de venir sonner les cloches de cette paroisse.

En descendant le coteau, nous entrons à Saint-Pierre. Cette église ne présente aucun intérêt architectural; elle possède cependant un autel et un retable en bois sculpté d'un très bel aspect. M. le curé de Saint-Pierre a bien voulu nous indiquer les noms des deux artistes qui ont exécuté ces sculptures d'après l'inscription gravée par eux au-dessous du tabernacle:

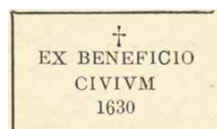
"Fait par nous, sieur de *Miran*, prêtre, curé de Saint-Pierre de *Chabonais*" et *Martin Belot*, en cette paroisse, 1712. Priez Dieu pour nous."

Ce *Martin Belot* ne serait-il pas *Martin Bellet*, sculpteur de *Limoges* qui jouit d'une certaine réputation et dont plusieurs couvents de notre ville possédaient, avant la Révolution, des statues ondes autels remarquables. Nous avons observé aussi sur une plaque de marbre une inscription rappelant le nom d'une des bienfaitrices de cette église, M^{lle} *Antoinette-Félicie-Charles de Plument de Baillac*, morte à l'âge de vingt-cinq ans, le 7 juin 1864. En sortant de l'église nous nous trouvons tout près de l'ancien château des princes de *Chabonais*, dont il reste quelques portions remontant aux XII^e et XV^e siècles. Pendant que nous le visitons, M. *Louis Guibert* en prend un croquis.



La grande cour par laquelle on pénètre dans le château se trouve presque à l'entrée du pont et devait être protégée par des travaux de défense qui ont disparu; ces travaux se rattachaient à une épaisse muraille percée de loin en loin de larges fenêtres grillées et dont la base est battue par les eaux delà *Vienne*. La seule pièce du rez-de-chaussée que nous ayons pu visiter a la forme d'un parallélogramme; elle est voûtée en arête. Le donjon encore debout présente, comme à *Montbrun*,

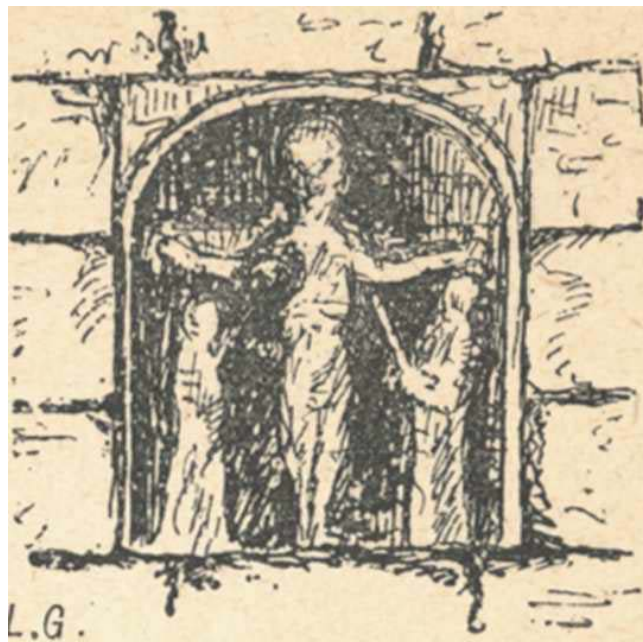
cette particularité: les architectes du XV^e siècle ont entouré d'une gaine semi-circulaire trois des côtés du donjon carré du XII^e siècle. Celui-ci se trahit du côté de la rivière par les assises de sa construction et par les montants d'une large cheminée. La gaine du XV^e siècle est percée en différents endroits d'archères et de trous de coulevrines.



Après avoir traversé le pont, nous entrons dans l'église du doyenné, placée sous l'invocation de saint *Sébastien* et de saint *Roch*, tous les deux invoqués jadis en temps de peste. C'est ce qui explique une inscription gravée à l'extérieur indiquant

que cette partie de l'église a été reconstruite par les habitants à la suite de la peste de 1630. On sait que cette peste fit de grands ravages dans toute la région.

Après le déjeuner, nous montons en voiture et nous franchissons promptement les cinq kilomètres qui nous séparent de *Chassenon*. Là, nous sommes cordialement accueillis par nos confrères de la Société de *Rochechouart*, dont plusieurs sont bien connus de nous. MM. *Mathey*, d'*Abzac*, *Précigou*, *Laboujonnère*, *Martinaud*, *Deserces*, *Henri Rousseau* veulent bien se mettre à notre disposition et nous faire profiter de leurs récents travaux sur *Chassenon*.



Nous visitons d'abord l'intéressante église romane de *Chassenon*; l'ancien portail a disparu et d'après les sculpture qui l'entouraient autrefois nous devons regretter sa disparition. Il est, en effet, surmonté d'une scène de la Passion sculptée dans le granit de la façon la plus naïve: dans un encadrement carré, le Christ en croix apparaît, accosté de deux soldats, l'un portant la lance, l'autre présentant l'éponge. Un peu au-dessous, à gauche, on distingue une autre sculpture de la même époque que les maçons et le temps ont presque effacée, ce qu'il en reste permet de supposer qu'elle représentait l'Adoration des Mages.

L'église est à une seule nef, voûtée en berceau. Les quatre colonnes qui supportent la coupole placée à la croisée sont surmontées d'un chapiteau uni avec boudin. Au-dessus de la

coupole se trouve un clocher carré à un seul étage, les fenêtres sont géminées, la corniche qui termine la tour et sur laquelle s'appuie la toiture est soutenue par de nombreux corbeaux sculptés. Dans la sacristie, on remarque un meuble intéressant du XIV^e siècle.



Au milieu de la place de l'église se trouve une ancienne borne milliaire dont les intempéries ont fait disparaître l'inscription. Les murs de clôture des propriétés avoisinantes sont tous formés par des pierres provenant d'anciennes maisons gallo-romaines.

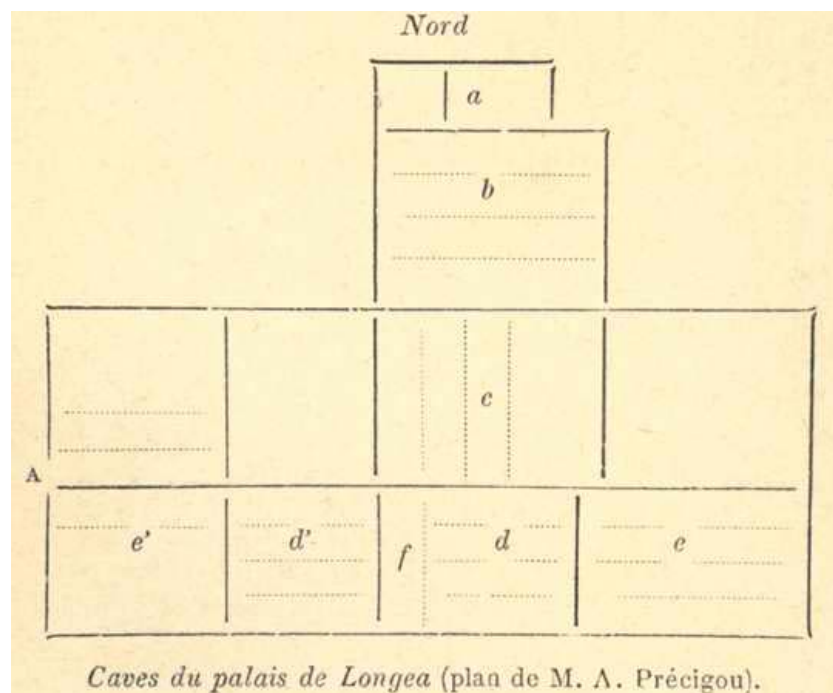
Malgré la chaleur torride, les membres des deux sociétés se sont ensuite dirigés vers le palais de *Longea*. Le sol qui recouvre les ruines est à peu près nu; quelques amas de pierres et des pans de murs trahissent à peine la présence de ces restes. M. le chanoine *Arbellot* veut bien mettre les excursionnistes au courant des fouilles exécutées autrefois

par M. l'abbé *Michon* et par lui. Il donne lecture de la notice qu'il a écrite sur *Chassenon* en 1865. Les

excursionnistes, assis sur l'un des murs de l'ancien palais, à l'ombre d'un noyer, écoutent attentivement la savante dissertation de M. *Arbellot*. De son côté, M. *Précigou* signale les découvertes faites par lui dans ces derniers temps et complète, sur quelques points, les indications du président de notre Société.

On procède ensuite à la visite des caves dont M. *Précigou* a publié une description dans le premier numéro du *Bulletin de la Société les Amis des sciences et arts* (juin 1889).

Qu'il nous soit permis d'indiquer les modifications nouvelles apportées au plan du sous-sol du palais, par M. *Précigou*, depuis la publication du travail de M. *Arbellot*.



Au-delà de la grande muraille, du côté de la route de *Chabanais* à *Rochechouart*, nous voyons figurer sur le plan de M. *Précigou* quatre caves *b* (16.45^m de longueur; 3.60^m de hauteur; 2^m de largeur) : elles sont parallèles à cette muraille; puis la cave, *a*, 6.80^m de longueur sur 4^m de largeur. En deçà de la même muraille on trouve un certain nombre de caves perpendiculaires aux premières, dont trois ont été reconnues par M. *Précigou*, qui les désigne par la lettre *c*.

A la suite, on a trouvé un plus grand nombre de galeries orientées de l'ouest à l'est, divisées en quatre groupes de

quatre caves chacun et séparées au milieu par un couloir *f* qui permettait d'y accéder. Les caves des deux groupes les plus rapprochés du couloir (*d*, *d'*) ont 8.50^m de longueur et les autres (*e*, *e'*) 15.45^m.

Comme les premières, elles ont 2^m de largeur environ. Les longueurs permettent d'avoir la longueur totale de la façade, qui mesure 57^m en y ajoutant épaisseurs des murs.

M. le chanoine *Arbellot* pensait que l'on pouvait accéder au couloir *f* par ses deux extrémités; mais ses fouilles ne lui avaient pas permis de voir que le couloir se prolongeait pour permettre l'accès d'une quatrième cave latérale et se terminait ensuite par une épaisse muraille. En revanche, il a montré à M. *Précigou* la porte de l'ouest *A* par laquelle il était entré dans les caves en 1862. Cette porte est aujourd'hui en partie obstruée par les terres.

D'après M. *Arbellot* et M. *Précigou*, les caves de *Longea* avaient uniquement pour but de niveler et d'assainir le sol qui supportait le palais. Celui-ci doit le nom de *Longea* qui lui a été donné par les habitants à la forme allongée de ses caves.

Il reste maintenant à établir le plan du rez-de-chaussée. La Société de *Rochechouart* compte dans ses rangs plusieurs membres qui se sont dévoués à cette tâche et qui ne peuvent manquer de la mener à bonne fin. Déjà, dans son premier article sur le palais de *Longea*, M. *Précigou* a déterminé plusieurs murailles; nous ne doutons pas que par la suite il n'arrive à déterminer le plan complet.

Les excursionnistes se dirigent ensuite vers la grande muraille qui formait l'enceinte du château, muraille dont il reste encore une centaine de mètres; puis, non loin de son extrémité, du côté ouest, ils rencontrent le temple de *Montélu*.

Avant de procéder à l'examen du temple, M. le chanoine *Arbellot* soulève la question de savoir à quelle divinité païenne cet édifice était dédié. Il avait pensé d'abord que c'était un temple de *Diane*, la déesse de la lune, d'où serait venu le nom de *Mons lunæ* transformé par le vulgaire en celui de

Montélu. Mais depuis que, dans un voyage en *Italie*, il a examiné la forme des temples élevés à *Vesta*, qui sont presque *tous circulaires* avec colonnade, il se demande si le temple de *Chassenon* n'aurait pas été consacré à *Vesta*.

Les personnes présentes ont eu la bonne fortune de pouvoir constater le résultat des dernières fouilles faites par MM. *Masfrand* et *Mathey*. Ce dernier a bien voulu nous lire le résumé de leurs découvertes que nous donnons ci-après:

Sans rechercher si la forme extérieure du temple répond à l'octogone donné par M. l'abbé Michon, M. *Mathey* constate que le temple a la forme *circulaire*, et que le diamètre intérieur est de 18m.

Le mur d'enceinte, à sa partie inférieure seule existante, a 2.10m d'épaisseur. Il est en moellon, relié par du mortier et recouvert par un revêtement en ciment de 15 millimètres d'épaisseur.

Dans ce mur sont engagés douze contreforts distant de 5.90m les uns des autres, destinés à supporter la toiture. Six de ces contreforts forment un angle saillant extérieurement et mesurent 3.08m du sommet de l'angle au parement intérieur; ils alternent avec les six autres contreforts qui ne font pas saillie extérieurement et mesurent seulement 2.50m. La saillie à l'intérieur qui est commune à tous les contreforts est de 40 centimètres. Ceux-ci sont construits en brique, et ils sont recouverts, comme les murs, d'un revêtement en ciment de 15 millimètres d'épaisseur.

A 1.45m de la partie latérale de chaque contrefort, il existait des tiges en bronze parfaitement scellées dans la brique qui servaient à maintenir le parement en marbre. D'autres pattes en bronze ont été trouvés dans les matériaux.

Intérieurement, les murs étaient revêtus de marbre blanc veiné de vert, de 3 centimètres d'épaisseur, et d'ardoises appliqués sur le ciment. Le dallage était en marbre de même couleur et de même épaisseur; mais les plaques étaient de plus grandes dimensions que celles du revêtement. Ce dallage s'étendait extérieurement et *circulairement* à 1.64m du mur d'enceinte.

A 11.30m de la porte du temple qui paraît s'ouvrir au S.-O. et à 4.50 de l'enceinte existe un puits. Ce puits mesure 2.20m à son orifice et sa profondeur est de 3m. Il est à remarquer que, contrairement aux constructions romaines en général, et aux caves de *Longea* en particulier, ce puits est mal construit; ce ne sont point des pierres taillées avec soin et de même dimension qui ont servi à sa construction, mais bien des moellons irréguliers, tels qu'ils sont sortis de la carrière. La partie supérieure est plus large que la partie inférieure, dans laquelle se trouvent plusieurs cavités irrégulières à des hauteurs variables. Le fond est formé par une roche très dure; l'extraction des matériaux que le puits contenait n'a amené aucune découverte, car ce n'est pas la première fois qu'il a été fouillé.

Les auditeurs remercient M. *Mathey* de cette très intéressante communication.

Les observations de M. *Mathey* viennent à rencontre de celles de MM. *Michon* et *Arbellot* qui ont vu le temple à une époque où il était moins ruiné qu'aujourd'hui, et lui donnent la forme octogonale à l'extérieur et circulaire l'intérieur. M. *Précigou* partage leur opinion. D'après lui

"le mur, circulaire au dedans et octogone au dehors, était en outre renforcé par huit pilastres intérieurs ayant chacun 0.90m de largeur et 0.40m de saillie; son épaisseur était de 2.40m, sauf celle mesurée suivant la bissectrice des angles de l'octogone, qui était de 3m².

L'étude de MM. *Masfrand* et *Mathey*, en donnant au temple la forme circulaire, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, viendrait appuyer son attribution à *Vesta*, comme les temples circulaires consacrés à cette déesse que l'on observe en *Italie*.

L'Amphithéâtre, situé à peu de distance, a fait l'objet de la visite suivante. Il reste fort peu de chose de cet amphithéâtre, mais le sous-sol doit receler des ruines ignorées jusqu'à ce jour. La discussion s'est engagée sur la forme de l'édifice. Était-ce un théâtre, c'est-à-dire un édifice semi-circulaire, ou un amphithéâtre de forme elliptique, comme la configuration du sol semble l'accuser? M. *Arbellot* engage les membres de la Société de *Rochechouart* à procéder à des tranchées profondes, allant de l'intérieur à l'extérieur, des centres au périmètre. Ces fouilles amèneront certainement d'intéressantes

² *Bull. de la Société les Amis des sciences et arts*, livr. d'août 1889, p. 38.

découvertes.

La Société a regretté de ne pouvoir visiter un autre point intéressant où se trouvent encore des ruines: Le *Maine*, situé à un kilomètre. A Chassenon, elle a vu, chez des propriétaires, une monnaie en bronze, de *Lucilla*, fille d'*Antonin* et femme de *Lucius Verus*, dans un parfait état de conservation, qui a été trouvée dans le voisinage. Voici sa description:

LVCILLAE AVGustae ANTONINI AVGusti Filiae. Buste de *Lucilla* à droite.

R / HILARITAS. Une femme s'appuyant de la main droite sur un rameau et tenant de la main gauche une corne d'abondance. Dans le champ: S C.

L'excursion s'est terminée par une visite au cimetière, dont le mur de clôture est en partie formé par des sarcophages. Nous en avons retrouvé plusieurs placés sur des tombes.

Il paraît qu'en creusant les fosses dans une certaine partie du cimetière, on a trouvé plusieurs monnaies romaines. Au centre du champ du repos, se trouve une base de colonne en granit sur laquelle on a scellé une croix de fer.

La chaleur avait altéré les excursionnistes. Aussi est-ce avec une véritable satisfaction qu'ils purent se rafraîchir. MM. *Arbellot* et *Guibert* saisirent cette occasion pour porter un toast à la prospérité de la Société *les Amis des sciences et arts de Rochechouart*. MM. *d'Abzac* et *Précigou* remercièrent la Société de *Limoges* de ses souhaits cordiaux. Ils nous annoncèrent leur intention d'organiser une exposition à *Rochechouart* pour 1890, et ils nous donnèrent rendez-vous pour l'année prochaine.

L'heure du retour étant arrivée, nous remerciâmes les membres de la Société de *Rochechouart* d'avoir bien voulu venir nous servir de guides à *Chassenon* et de nous avoir mis au courant des travaux qu'ils ont faits et de ceux qu'ils se proposent d'entreprendre.

Nous aurions terminé notre tâche, si nous ne tenions à vous signaler le plaisir que nous a fait éprouver le spectacle du coucher du soleil sur la *Vienne*, vu du pont de Chabonais. Si cette sensation agréable n'est pas précisément archéologique, elle a cependant son point d'attache avec le but poursuivi par notre Société. N'est-ce point par amour pour notre rivière que nos pères se sont fixés sur ses bords, et le charme qu'elle exerce sur tout bon Limousin n'a-t-il pas de tout temps inspiré d'excellents vers à nos poètes?

Permettez-nous de vous citer entre autres ceux que M. *Louis Guibert* lui consacre dans ses *Notes de voyage*:

La Vienne

Dans un vallon bordé de sauvages coteaux,
Entre d'abruptes rocs, la Vienne prisonnière
Court, rapide, jetant son écume légère
Au front des peupliers comme au pied des roseaux,

Et de chaque côté, mille petits ruisseaux,
Sur des cailloux polis roulant leur onde claire,
Vassaux respectueux, à la noble rivière
S'en viennent apporter le tribut de leurs eaux.

A travers les taillis, les ajoncs, les prairies,
Les champs de sarrasin et les ronces fleuries,
Longtemps elle serpente, et reflète en passant

Les hameaux, les clochers, les murs blancs des usines,
Sous les chariots de fer le pont retentissant,
Et la pensive tour, pleurant sur des ruines.

